

# Qu'entend-on par arabe(s) moyen(s) ?

Joseph DICHY<sup>1</sup>,

Que recouvre l'expression d'« arabe moyen » ? Une importante bibliographie sur la question existe, des travaux de Joshua Blau sur le « judéo-arabe » et l'« arabe chrétien » (1965 et 1966) aux remarquables descriptions de Jérôme Lentin (1997) sur la variété syrienne de celui-ci ; les travaux de Ammar Medfaï (1987 et 1998) sur la variété tunisienne observable à la télévision tunisienne montrent qu'il est possible de se fonder sur l'intuition linguistique du locuteur pour l'identifier (Dichy 1987).

L'approche mise en œuvre par l'auteur de ces pages dans plusieurs travaux relie cette notion à une conception globale de la langue arabe, en tant qu'ensemble de variétés articulées entre elles au sein de la *polyglossie*, c'est-à-dire, de la compétence de communication d'un locuteur arabe scolarisé (Dichy 1994, 2003, 2007, 2010, 2017, 2020). Nous en présentons ici un résumé.

## **1. Les conditions d'apparition de la polyglossie : présence d'un « langage appris à la maison » et d'un « langage appris à l'école », étroitement interconnectés**

De manière synthétique, on peut poser que l'apparition dans une langue d'une compétence de communication polyglossique est conditionnée par la présence, dans la situation linguistique, d'un trait fondamental : une différence forte et clairement marquée entre le « langage appris à la maison » et le « langage appris l'école », étant entendu qu'il s'agit de deux variétés ou *glosses* de la même langue. Cette distinction renvoie aux lieux principaux d'acquisition première de la langue (la maison, l'école) ainsi qu'aux valeurs symboliques ou identitaires qui leur sont associées. Elle constitue, pour la langue arabe contemporaine, un outil conceptuel bien plus adéquat que les caractérisations habituelles qui opposaient « variété savante/vernaculaire », ou encore, au sein de la « diglossie », « variété haute/basse », etc.<sup>2</sup> S'agissant de deux composantes de la compétence de communication, il convient de les désigner désormais comme *la glosse apprise à la maison* et *la glosse apprise à l'école*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Joseph Dichy est professeur à l'Université Canadienne de Doubaï.

<sup>2</sup> Voir, pour l'arabe, mes propres critiques de ces notions et de celle, *de facto* apparentée, de « diglossie » dans Dichy 1994 et 2017. Voir également, en linguistique générale, les analyses incontournables des ravages causés par ces termes et ces conceptions, dues à Tabouret-Keller 2006.

<sup>3</sup> Un cliché communément répandu dans le monde arabe désigne le « langage appris à la maison » comme celui « de la rue » (les textes médiévaux parlaient même d'un langage *sūqīyy*, mot-à-mot, « du souk »). Ces désignations impliquent un jugement de valeur et une conception prescriptive fort éloignées de l'approche descriptive mise en œuvre ici.

La présence de ces deux glosses entraîne inéluctablement, pour ce type de langue, l'apparition, dans les pratiques discursives des locuteurs, de glosses « intermédiaires » dans lesquelles les « langages appris la maison » et « appris à l'école » sont mêlés. Il s'agit, dans la communication, d'une « zone centrale » de la polyglossie, dont il est essentiel d'éclairer le fonctionnement. Au sein de la langue arabe, ces glosses « mixtes » correspondent à des *arabes moyens*.

## 2. Le pluriel d'arabes moyens et les trois axes de la polyglossie

Cette expression apparaît au pluriel, car il y a dans les faits autant de « mixtes » de cette nature qu'il y a, dans la langue considérée, de parlars associés à des zones géographiques (Dichy 1994) : pour l'arabe, la notion d'arabes moyens ne se confond pas avec une « interlangue » ou un « arabe commun » qui seraient « simplifiés ». Elle est également distincte de celle « d'arabe éduqué parlé » (*Educated Spoken Arabic*), dont les analyses restent enfermées dans la situation linguistique égyptienne<sup>4</sup>.

Mais le pluriel d'*arabes moyens* n'est pas seulement fondé sur la variation géographique (Dichy 2010). Il est également justifié par le fait que la situation décrite plus haut constitue une constante diachronique de la langue arabe, dès lors qu'elle devient la langue de l'empire arabo-musulman, à partir du califat omeyyade (Ier/VIIe s.). Cette langue inclut, depuis cette époque au moins, pour simplifier : une glosse apprise dans la petite enfance et une glosse correspondant au « langage savant » ou formel (ce qui correspond, *mutatis mutandis* aux glosses « apprise à la maison » et « apprise à l'école » de l'époque contemporaine<sup>5</sup>), situation linguistique qui entraîne la présence des glosses intermédiaires d'arabes moyens<sup>6</sup>.

Le schéma de la polyglossie, avec, horizontalement l'axe de l'extension géographique, et verticalement, l'axe des composantes de la compétence de communication d'un locuteur scolarisé (époque contemporaine) ou lettré (époques médiévales), peut donc être projeté sur une troisième dimension, représentée par l'axe de la diachronie, ou dans une formulation qui ne dissocie pas l'arabe contemporain de son long passé, toujours présent dans ses textes, l'axe de la profondeur historique (Dichy 1996, 2003, 2010). Cette dernière ne nous est plus accessible qu'à travers des textes. Le schéma des axes correspondant à ces trois « dimensions » ont été présentés dans Dichy 2010.

---

<sup>4</sup> Voir notamment Meiseles 1980, Mitchell 1986, 1992, Agius & Shvitiel 1992, mais aussi Badawi 1973.

<sup>5</sup> Cela, en tenant compte de la différence fondamentale introduite au XX<sup>e</sup> s. par la scolarisation.

<sup>6</sup> Et ce dès l'époque de la prédication coranique (al-Gindi 1983). Sur les développements médiévaux de variétés « mixtes », voir les travaux fondateurs et les descriptions de Blau 1965, 1966, 1977. Sur la définition du « moyen arabe », voir Larcher 2001, 2002. Pour l'époque moderne voir Doss 1991 et Lentin 1997.

## 2. La compétence de communication polyglossique

### 2.1. Rappel de définitions et schéma des glosses de l'arabe

	GLOSSE	DEFINITION SOMMAIRE
ARABE LITTÉRAIRE (OU LITTÉRAL) <sup>7</sup>	<b>CLASSIQUE</b> (ALC)	L' <i>arabe littéraire classique</i> (ALC) est la glosse des textes arabes médiévaux, dont les plus anciens, qui remontent au haut Moyen Âge, sont la poésie préislamique et le Coran. L'ALC est aujourd'hui exclusivement en usage en reconnaissance (ou en reproduction, avec ou sans mémorisation). C'est la <i>glosse de référence historique partagée</i> de l'ensemble du monde arabe, acquise par les locuteurs en compréhension exclusivement, encore qu'à des niveaux divers, au sein milieu scolaire. L'ALC ressortit donc au « langage appris à l'école ».
	<b>MODERNE</b> (ALM)	L' <i>arabe littéraire moderne</i> (ALM) correspond à l'état actuel de l'ALC. C'est la glosse de l'information (presse, médias...), de l'administration et du droit, de la littérature contemporaine, des sciences et techniques, etc. L'ALM constitue <i>glosse de référence géographique partagée</i> de l'ensemble du monde arabe. Il est acquis par les locuteurs, en compréhension et en expression, au sein de l'institution scolaire, et constitue la partie centrale du « langage appris à l'école ».
ARABES MOYENS	<b>DU TYPE 1</b> (Mo1-yém, Mo1-lib, Mo1-tun, etc.)	L'hypothèse de départ (Dichy 1987, 1994) est que les deux types d'arabes moyens sont des « mixtes » de l'ALM et du parler régional d'une zone donnée du monde arabe. Or la forme de « mixte » doit être précisée : <i>l'arabe moyen du type 1 yéménite, libanais, etc. (Mo1-yém, Mo1-lib...)</i> est, très schématiquement, le produit de l'insertion de syntagmes appartenant au parler régional – voire local – du locuteur dans des phrases dont la syntaxe et le lexique relèvent globalement de l'arabe littéraire moderne <sup>8</sup> .
	<b>DU TYPE 2</b> (Mo2-oma, Mo2-sau, Mo2-mau, etc.)	L' <i>arabe moyen du type 2 omani, saoudien, etc. (Mo2-oma, Mo2-sau...)</i> est caractérisé schématiquement, dans cette hypothèse de départ, à l'inverse de la glosse précédente, par l'insertion de syntagmes de l'arabe littéraire moderne dans des phrases dont la syntaxe et le lexique relèvent globalement du parler « régional » du locuteur.
PARLERS ARABES	« REGIONAUX » (PR-égy, PR-syr, PR-mar, etc.)	Le <b>parler arabe « régional » jordanien, tunisien, etc. (PR-jor, PR-tun...)</b> est la glosse de référence d'une « grande région » (en arabe <i>'iqḷīm</i> ) du Monde arabe. Le choix de la glosse de référence est souvent lié au prestige associé, dans un pays donné, au parler de la capitale ou d'une ville importante. Sa détermination comporte une part de convention.
	LOCAUX (PAL...)	Le <b>parler arabe local</b> (PAL) est la glosse du quartier, village, circonscription... du locuteur.
	PARLERS LOCAUX VOISINS (PALV', PALV"...) )	Les PALV', PALV", PALV''', etc. sont des parlers arabes locaux autres que celui du locuteur, mais appartenant à la même « grande région ». Ils peuvent être dits « voisins ». Le niveau d'intercompréhension est ici élevé.
	AUTRES PR : PARLERS D'AUTRES « GRANDES REGIONS » DU MONDE ARABE	Il s'agit des parlers en usage dans une autre « grande région » du Monde arabe que celle où vit le locuteur. Ce dernier est en effet également susceptible d'avoir accès, en reconnaissance, à d'autres parlers arabes, voisins du sien ou encore devenus pour lui relativement familiers grâce, notamment, à la télévision (cas par exemple, des feuillets égyptiens, libanais ou syriens). L'intercompréhension est, pour ces glosses, fonction de divers critères, dont le principal est la proximité géographique.

Figure 1 : Schéma de la compétence de communication d'un locuteur arabe scolarisé (ou système de connaissances polyglossique<sup>9</sup>), selon une approche cognitive.

<sup>7</sup> Arabe littéraire ou littéral : les deux termes sont dans le *Petit Robert*. Ils sont équivalents et relèvent l'un et l'autre d'un usage archaïsant du français. L'expression *arabe littéraire* est utilisée par les francophones du Moyen-Orient comme équivalent de *al-ʿarabiyya l-fuṣḥā*, celle d'*arabe littéral* correspond à la tradition – vénérable – de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

<sup>8</sup> Cette hypothèse de travail s'avère nécessaire comme point de départ de l'analyse, mais il faut, en un second temps en affiner le contenu, comme on le verra dans les analyses de corpus présentées plus loin. C'est ce que montre, concernant l'arabe moyen tunisien, Medfaï (1998). Voir, dans un autre cadre, la description de l'arabe moyen syrien par Lentini (1997).

<sup>9</sup> Une version antérieure résumée de ce schéma a été intégrée aux documents d'accompagnement des programmes d'arabe pour les collèges et lycées, dès le milieu des années 1990 (voir B.O.E.N. 1997 ; CNDP 1996, 1997 et, pour une version actualisée, CNDP 2006, 13-15).

### 2.3.2. Les deux grands types de glosses

La définition des glosses rappelée ci-dessus doit toutefois être complétée. Deux jeux de traits, présents dans le schéma de la polyglossie, conditionnent la variation linguistique :

- La variation « extrinsèque » est tributaire tant de la *géographie* (différences entre parlers, entre arabes moyens) que de l'*histoire* (grandes périodes de l'arabe littéraire, distinction entre ALC et ALM, différentes formes de moyens arabes).
- La variation « intrinsèque » distingue l'usage des différentes glosses présentes dans la compétence de communication des locuteurs : usages de « tous les jours » (ou vernaculaires), emplois perçus comme formels (officiels ou intellectuels) à des degrés divers, traits de familiarité ou de distance, etc. Cette variation dépend donc d'un ensemble de phénomènes comportementaux ou socio-pragmatiques qui se manifestent dans l'interaction<sup>10</sup>.

La variation extrinsèque détermine un premier type de glosses. Celles-ci peuvent être distinguées d'un point de vue linguistique au sens étroit : les réalisations qui en relèvent comportent des traits phonétiques, phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux, etc., propres (avec toutefois de fortes intersections). Il s'agit d'une part de l'arabe littéraire moderne, et de l'autre, de l'ensemble des parlers « régionaux » et locaux. Ces deux variétés constituent, dans la compétence d'un locuteur scolarisé donné, les *glosses de référence* sur la base desquelles s'articule le fonctionnement de la « zone centrale » ou « intermédiaire » des arabes moyens.

La proximité des traits linguistiques qui caractérisent ces glosses, jointe à l'effet de la variation intrinsèque, a entraîné l'apparition de *glosses mixtes* (« mêlant l'arabe littéraire moderne » au parler du locuteur), qui ne sont caractérisables qu'en discours, à la différence des glosses de référence. Il faut noter que la relation entre les glosses de référence et les glosses mixtes répond à un schéma plus complexe que la simple opposition traditionnelle entre « arabe littéraire » et « parler » (ou dialecte). Cette opposition, si on s'en contentait, courrait le risque de se laisser rabattre sur une « diglossie », avec un troisième élément qui serait « moyen ». Or les données sont plus complexes. Le schéma des relations entre glosses mixtes et glosses de référence qui donne lieu aux arabes moyens est présenté à la *Figure 2*.

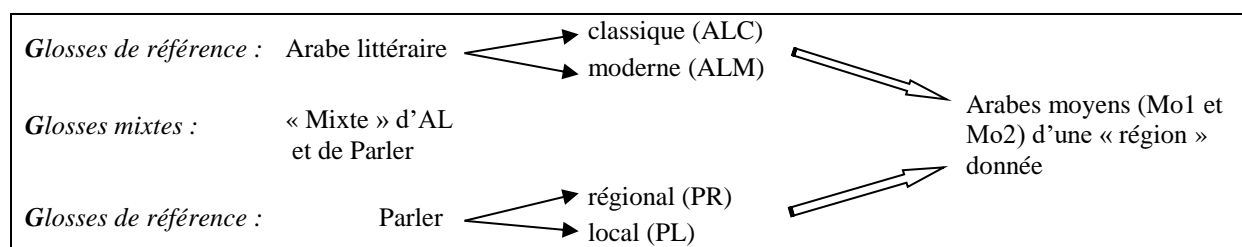


Figure 2 : Schéma des emprunts par les glosses mixtes aux glosses de référence

<sup>10</sup> Voir un premier exemple dans mon travail de 2007. Voir aussi Traverso 2006.

La présence des glosses mixtes – c’est-à-dire des *arabes moyens* – est l’un des traits fondamentaux de la polyglossie. C’est en quoi cette dernière se distingue, fondamentalement, d’une situation de bilinguisme. Mais de quel point de vue, et de quelle manière se manifeste dans le discours le mixte qui conduit à poser l’existence de ces glosses ? Il convient donc, afin d’en préciser le statut au sein du système de connaissances polyglossique, d’en résumer le fonctionnement.

### 3. Le fonctionnement de l’alternance glossique et les phénomènes d’arabes moyens

Les deux types d’arabes moyens définis dans le tableau du § 2.1 constituent, au sein de la polyglossie, la zone privilégiée des phénomènes d’*alternance glossique*, c’est-à-dire de changements de glose dans le cadre d’un même échange ou d’un même discours, voire d’une même phrase. L’analyse de corpus oraux en arabe fait apparaître que ces phénomènes sont conditionnés par deux pressions, dont la première, la *pression socio-pragmatique* est largement connue, à la différence de la seconde, la *pression lexicale et thématique*.

La première pression désigne, comme on le sait, les contraintes qui amènent le locuteur à faire, ou non, usage d’une glose donnée en fonction de la situation d’interaction. Rappelons, à l’intention du lecteur non-arabisant, que l’on attend *a priori* – pour prendre des exemples simples – de conférenciers, ou encore d’hommes de religion (imams, prêtres) prononçant une homélie, qu’ils s’expriment en arabe littéraire moderne<sup>11</sup>. Mais au trait « formel » associé à un usage perçu par les locuteurs comme relevant de l’ALM, en fonction d’une « attitude prescriptive » ou dans le cadre d’un « usage monologal du discours » (Halff 1980) il faut en ajouter d’autres. Sawaie (1994) identifie également, dans des usages jordaniens : (a) des jugements de valeur « esthétiques » ; (b) des jugements de « masculinité/féminité », voire de « stéréotype efféminé » (*effeminacy*) associés à certaines prononciations ; (c) l’identification des locuteurs, alternativement, d’une part avec leur propre variante dialectale (notamment en ce qui concerne l’opposition ville/campagne), et d’autre part, avec la variante « unitaire » de l’arabe littéraire moderne.

La *pression lexicale et thématique* représente un deuxième ensemble de contraintes qui n’a guère à ma connaissance été observé. L’hypothèse, illustrée dans des analyses de corpus (Dichy 2010, 2020), est la suivante :

- (a) pour un locuteur de l’arabe, la langue dans son ensemble constitue un même système de connaissances, quelle que soit la glose dont il fait ponctuellement usage<sup>12</sup> ;
- (b) ce locuteur parcourt un lexique dont les unités relèvent, soit du parler (dans ses variantes régionales ou locales), soit de l’arabe littéraire (classique ou moderne), soit d’un vaste domaine d’intersections, dont le schéma général est présenté ci-dessous.

<sup>11</sup> C’est aujourd’hui à nuancer pour les homélies, en fonction des contextes et des pays.

<sup>12</sup> Cette structure cognitive est indépendante du discours conscient des locuteurs, qui traduit plus l’idéologie dominante ou le sentiment d’une incompétence dans tel aspect de la langue savante ou de la vie de tous les jours (noms de plantes, vocabulaires de métier, etc.), que la réalité des comportements langagiers effectivement observables. Blom & Gumperz (1971) soulignent la distance entre pratiques et idéologie linguistique. Pour une confrontation « des représentations et images des variétés linguistiques en Algérie » et « des pratiques langagières effectives », voir Taleb-Ibrahimi 1995.

Souvent un même « mot » peut se présenter dans des réalisations différentes du point de vue de sa prononciation et de ses structures morphologiques, ou quant aux structures syntaxiques dans lesquelles il s'insère, selon qu'on le rencontre en ALM ou dans un parler. Exemples :

\* Des verbes de mouvement comme *rāḥa*, « aller » ou *waṣala*, « arriver » se construisent sans préposition précédant le lieu où l'on se rend dans le parler régional égyptien (PR-egy), ce qui est attesté en ALC, mais apparaît rarement dans un usage courant de l'ALM, y compris en Égypte.

\* Les verbes de deuxième et troisième radicale identique comme *madda*, « tendre, étendre » sont conjugués dans les parlers syrien, libanais, égyptien, tunisien... aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes du *māḍī* (conj. préfixée) à la manière de verbes de 3<sup>e</sup> radicale y, et relevant du schème II (dans lequel la 2<sup>e</sup> radicale est redoublée) : on a en ALM *madadtu*, « j'ai étendu », et en PR, *maddayt* (Liban) ou *maddēt* (Syrie, Égypte).

Or nombre d'unités lexicales existent exclusivement dans l'une des glosses en présence : ainsi, les recettes de cuisine sont souvent difficiles à rédiger intégralement en arabe littéraire moderne sans insertion d'unités lexicales relevant du parler régional du pays de provenance de cette recette. Inversement, le vocabulaire politique ou économique est associé, dans le système de connaissances du locuteur, à l'ALM.

Selon toute vraisemblance, les mots ressortissent dans le « lexique mental » des locuteurs à une glose plutôt qu'à une autre, en fonction de leurs occurrences habituelles dans le discours. Le lexique étant par ailleurs, comme on le sait structuré en champs sémantiques, plusieurs de ces occurrences présenteront un caractère thématique<sup>13</sup>.

Il ne nous est pas possible d'illustrer ici par des analyses de corpus les conceptions et l'approche méthodologique ci-dessus. Nous espérons toutefois avoir présenté aussi clairement que possible la manière dont les arabes moyens s'inscrivent dans la polyglossie de l'arabe.

## Références bibliographiques

- Agius & Shvitiel 1992 : AGIUS, Donisius Albertus & SHVITIEL, Avihai (eds.), *Educated Spoken Arabic : What, Why, How ? Proceedings of the Leeds University Workshop*, Leeds : University of Leeds, 1992.
- Badawi 1973 : BADAWI, El-Saïd Muhammad, *Mustawayāt al-ʿarabiyya l-muʿāṣira fī miṣr* (« Les niveaux de langue de l'arabe contemporain en Égypte »), Le Caire : Dār al-maʿārif, 1973.
- Bickerton 1975 : BICKERTON, Derek, *Dynamics of a Creole System*, London: Cambridge University Press, 1975.
- Blau 1965 : BLAU, Joshua, *The Emergence and Linguistic Background of Judaeo-Arabic : A Study of the Origins of Middle Arabic*. Oxford : Oxford University Press, 1965.
- 1966 : BLAU, Joshua, *A Grammar of Christian Arabic, based mainly on South-Palestinian texts from the First Millennium* [*Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, vol. 267, 276, 279. Subsidia, t. 27–29, 3 Vol. [v], ii, 5–255.; [iii], 257–468; [iii], 469–668] Louvain: Secrétariat du CorpusSCO, 1966–1967.
- Blom et Gumperz 1971 : BLOM, Jan-Petter. & GUMPERZ, John Joseph, 1971, “Social meaning in linguistic structures : code-switching in Norway”, in J.J. GUMPERZ, John Joseph, *Language in social groups*, Stanford (Calif.) : Stanford University Press, 1971.

<sup>13</sup> Voir, pour des analyses de corpus, Dichy 2020 et 2021.

- B.O.E.N. (*Bulletin Officiel* du Ministère de l'Éducation Nationale), 1997, *Programmes de langues vivantes pour le nouveau collège*, décembre 1995 : « Programmes de langue arabe : Orientations l'ensemble du collège et pour la sixième LV I » ; « Programme de langue arabe - classes de cinquième et de quatrième LV I », hors-série n°1 du 13 fév. 1997, vol. 1, 97-99.
- CNDP 1996 : *Documents d'accompagnement des programmes de langue arabe : Accompagnement des programmes de sixième – Lecture transversale et thématique des programmes*, Livret 2, Paris : Ministère de l'Éducation nationale, CNDP Centre National de Documentation Pédagogique), 1996, chapitre concernant l'arabe : 38-48.
- 1997, *Accompagnement des programmes de cinquième et de quatrième* – Livret 7 : arabe, espagnol, italien, portugais, russe, Paris : Ministère de l'Éducation nationale, CNDP, chapitre concernant l'arabe : 7-11.
  - 2006 : *Arabe palier 1, Documents d'accompagnement des programmes*, Paris : Ministère de l'Éducation nationale, CNDP. Téléchargement : <http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=81471>.
- Dichy 1987 : DICHY, Joseph, « Qu'est-ce qu'un programme d'apprentissage de la compétence communicative d'un locuteur arabe scolarisé ? », Actes du Colloque sur *Les Langues et cultures populaires dans le domaine arabe* (Paris, 16-18 octobre 1986), Paris, Association française des Arabisants (A.F.D.A.) et Institut du Monde arabe, 1987, 49-61.
- 1990 : DICHY, Joseph, « Compétences de base et compétences complexes – Vers un modèle de transfert intralinguistique : l'exemple de l'arabe », in *L'enseignement des langues en Europe de l'Ouest - Actes de la rencontre de Nantes (25-30 août 1988)*, *Cahiers de l'E.R.E.L.*, n°3 spécial (1990), Paris : A.P.L.V. et Université de Nantes, 78-87.
  - 1994 : DICHY, Joseph, « La pluriglossie de l'arabe », in LARCHER, Pierre (éd.), *Langue et littératures arabes [Bulletin d'Études orientales]*, Institut français d'Études arabes de Damas (IFEAD), tome XLVI], 1994, 19-42.
  - 2003 : DICHY, Joseph, « La variation linguistique comme fait culturel : l'exemple de l'arabe et de son enseignement en France », in *Les contenus culturels dans l'enseignement des langues vivante*, coll. « Les Actes de la DESCO, 4-5 décembre 2003 », Paris : Ministère de l'éducation nationale – Académie de Versailles : CRDP, 79-101.
  - 2007 : DICHY, Joseph, « La pluriglossie de l'arabe en (inter)action : un exemple conversationnel syrien », in Baudoin DUPRET, Baudoin, GHAZZAL, Zouhair, COURBAGE, Youssef & AL-DBIYAT, Mohammed (éd.), *La Syrie au présent*, Paris : Éditions Actes-Sud/Sinbad, 2007, 495-505.
  - 2010 : DICHY, Joseph, « La polyglossie de l'arabe, illustrée par deux corpus d'époques et de natures différentes : un échange radiophonique syrien et un conte des Mille et Une Nuits », in BOZDEMIR, Michel & CALVET, Louis-Jean (éds.), *Les politiques linguistiques en Méditerranée*, Paris : Honoré Champion, 219-245.
  - 2017 : DICHY, Joseph, « Polyglossie de l'arabe et subsidiarité : au-delà des confusions entraînées par la notion de "diglossie" », in MEDHAT-LECOCQ, Heba (dir.), *Arabe standard et variations régionales. Quelle(s) politique(s) linguistique(s)? Quelle(s) didactique(s)*, Paris : Éditions des Archives contemporaines, Coll. PLID (Pluralité des Langues et des Identités en Didactique), 4-27.
  - 2020 : DICHY, Joseph, *La Polyglossie de l'arabe. Penser la langue arabe dans son unité et sa diversité*. Lyon : éditions AraDic-Monde arabe.
- Doss 1991 : DOSS, Madiha, *L'arabe en Égypte. Étude évolutive d'une langue de relation*. Thèse d'État, université Paris III, 2 vol., 1991.
- Al-Gindi 1983 : AL-GINDI, Ahmad °Alā al-Dān, *Al-lahajāt al-°arabiyya fī l-turāṭ* (« Heritage of Arabic Dialects »), 2 vol., Al-Qāhira : Al-Dār al-°Arabiyya li-l-Kitāb, 1983.
- Halff 1980 : HALFF, Bruno, « Données sociolinguistique et enseignement de l'arabe en France », in *Analyses-Théorie*, numéro spécial : *Pédagogie de l'arabe*, revue du Département d'arabe de l'Université de Paris VIII, n°2 (1980), 124-132 ; repris dans LORENZIN Marie (éd.), *Didactique et pédagogie, Recherches pour l'enseignement de l'arabe*, Paris : Association Française des Arabisants [AFDA], 1996, p. 65-68.
- Larcher 1994 : LARCHER, Pierre (dir.), « Langue et littératures arabes » [*Bulletin d'Études orientales*, Institut français d'Études arabes de Damas (IFEAD), t. XLVI], Damas, 1994.
- 2001 : LARCHER, Pierre, « Moyen arabe et arabe moyen », *Arabica*, t. XLVIII (2001), 578-609.
  - 2002 : LARCHER, Pierre, « 'ayy(u) šay'in, 'ayšīn, 'ēš : moyen arabe ou arabe moyen ? », *Quaderni di Studi Arabi* 20-21 (2002-2003), 63-78.
- Lentin 1997 : LENTIN, Jérôme, *Recherches sur l'histoire de la langue arabe au Proche-Orient à l'époque moderne*, thèse d'État, univ. Paris 3, Lille (univ. de Lille 3) : Atelier de reproduction des thèses.
- 2008 : article « Middle Arabic » in VERSTEEGH, Kees (ed.-in-chief), & EID, Mushira, ELGIBALI, Alaa, Kees WOJDICH, Manfred & ZABORSKI, Andrzej (eds.), *Encyclopedia of Arabic Linguistics*, Leiden : E.J. Brill.

- Medfaï 1987 : MEDFAÏ, Ammar, Pré-enquête sur l'utilisation des différentes variétés d'arabe en usage dans les programmes de la télévision tunisienne, D.E.A. en Sciences de l'Éducation, université Lumière Lyon 2, 1987.
- 1998 : MEDFAÏ, Ammar, *Réalisations tunisiennes de l'arabe moyen, à partir d'un corpus télévisé*, thèse de Doctorat en Sciences du Langage, 2 vol., Université Lumière-Lyon 2, 1998.
- Meiseles 1980 : MEISELES, Gustav, « Educated Spoken Arabic and the Arabic Language continuum », *Archivum Linguisticum*, 11.2 (1980), 118-143.
- Mitchell 1986 : MITCHELL, Terence Frederick, « What is Educated Spoken Arabic ? », *International Journal of the Sociology of Language*, 61 (1986), 7-32.
- 1992 : MITCHELL, Terence Frederick, 92, « Shaking the mixture well », in Agius & Shvitiel 1992, 7-15.
- Sawaie 1994 : SAWAIE, Mohammed, *Linguistic variation and speaker's attitude, A Sociolinguistic Study of Some Arabic Dialects*, Damas : Al-Jaffan & Al-Jabi/Institut Français d'Études Arabes de Damas, 1994.
- Tabouret-Keller 2006 : TABOURET-KELLER, A. (2006). « A propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre "haute" et "basse" : ses sources et ses effets, » in *Langage et société*, 118(4), p. 109-128.
- Traverso 2006 : TRAVERSO, Véronique, *Des échanges ordinaires à Damas : aspects de l'interaction en arabe (approche comparative et interculturelle)*, Damas/Lyon : IFPO/Presses Universitaires de Lyon, 2006.